

Un bois libéré

Bientôt, à Braine-le-Comte, *Le Grand Bois* « privé » deviendra « commun ». Près de 1900 personnes se sont engagées à acheter collectivement un territoire de 80 hectares de forêt préservée et classée Natura 2000. A terme, cette zone boisée sera accessible à toutes et tous. Et sa biodiversité favorisée.

L'histoire commence il y a plus d'un an et demi, lors de la mise en vente du *Grand Bois*. Cette zone boisée de près de 80 hectares se situe à Hennuyères, un village de l'entité de Braine-le-Comte. Cinq habitants du coin y voient l'occasion unique de faire de ce bois privé un bois commun, accessible à toutes et tous.

L'idée germe d'acheter collectivement cette propriété privée. Pour ce faire, les initiateurs du projet optent pour la création d'une société coopérative. Le principe : qui le souhaite s'engage à acheter une part pour devenir coopérateur ou coopératrice et, ainsi, participer à l'achat collectif du bois. Chaque part nominative s'élève à 300 €. « Ça semble beaucoup, mais il faut regarder cela à l'échelle d'un projet de vie, souligne Thibault Zaleski, l'un des porteurs du projet. Certaines personnes se sont mises ensemble pour acheter une part. Des voisins ont même organisé un souper pour rassembler la somme nécessaire. »

S'inspirer des communs

Pour rendre visible leur projet de *Grand Bois commun*, les initiateurs usent des réseaux sociaux et distribuent des affichettes dans les commerces de la région. Très vite, l'idée séduit. En un an, près de 1900 personnes s'engagent à acheter une ou plusieurs parts. Si ces promesses d'achat sont tenues, la somme amassée devrait atteindre environ 887 000 €, soit plus que le prix de vente du terrain. Non sans rebondissements - notamment une offre d'achat inattendue, déposée par un particulier en octobre dernier - la coopérative a officiellement vu le jour début 2020, signant le compromis de vente dans la foulée. L'achat officiel devrait avoir lieu en avril.

Derrière la paperasse et les actes notariés, il y a cette volonté de s'inscrire dans « une philosophie inspirée des communs », comme l'explique Thibault Zaleski. « Même si, sur le plan juridique, ce territoire sera une propriété privée appartenant à une coopérative, le souhait est de s'inspirer de l'idée des biens communs, visant une utilité collective. L'accès sera rendu public. On ne veut exclure personne. Il ne faudra pas être coopérateur pour fréquenter le bois. Par contre, tout usager devra se plier à certaines règles, définies par les coopérateurs, pour que le lieu soit respecté et préservé. »

Biodiversité favorisée

Bénéficiant d'un statut de Site de Grand Intérêt Biologique

(SGIB), *le Grand Bois* est également classé Natura 2000. Il est donc reconnu comme une zone de protection des habitats naturels et des espèces animales ou végétales menacées. Une biodiversité que le projet de *Grand Bois commun* entend restaurer et développer, comme défense d'une richesse commune.

Au milieu de la forêt, Thibault Zaleski nous replonge dans ce qu'elle était, il y a 60 ans d'ici. « On y extrayait de l'argile pour la fabrication de tuiles. Il faut s'imaginer cet espace complètement creusé et retourné par des bulldozers. Ensuite, un reboisement spontané s'est opéré. Seule une petite partie du bois a été replantée de façon raisonnée. On le remarque aux quelques arbres alignés là. Les anciennes carrières sont devenues des zones immergées, des pièces d'eau. L'idée est donc de proposer une intervention réfléchie de manière à préserver la biodiversité actuelle et à ramener les espèces qui auraient disparu avec le temps. » Classé en partie comme réserve naturelle, le lieu sera reconnu comme espace naturel accessible, géré par Ardenne & Gaume, une association de préservation d'espaces naturels en Wallonie. « La coopérative sera propriétaire et cèdera la gestion et l'entretien à Ardenne & Gaume, poursuit Thibault Zaleski. Les travaux d'entretien pourront en partie être financés par la Région wallonne. »

Laboratoire

Autre volet du projet, la création d'une asbl pour l'organisation d'activités dans le bois. Une association qui sera ouverte à toutes et tous. « On souhaite faire ça ensemble, avec les coopérateurs qui le souhaitent, mais aussi avec d'autres personnes et structures, pour travailler dans le sens de la collectivité », poursuit Thibault Zaleski. Et déjà, les idées émanent de toutes parts, suscitant un incroyable apport spontané de multiples compétences : développer des ressources nourricières (vergers, fruitiers, ruches...), créer des sentiers didactiques, des projets de découverte de la faune, de la flore, du lieu, amener les écoles en forêt... « *Le Grand Bois commun*, c'est un laboratoire pour transformer et créer des choses ensemble. C'est un projet qui fédère et permet d'inscrire les discours dans l'action. »

Céline TERET

Contact : www.legrandboiscommun.be

